

NUMÉRO THÉMATIQUE

Actualités sur la PDT

Éditorial

Actualités en photothérapie dynamique topique

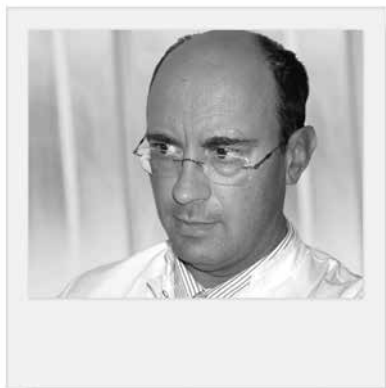
La photothérapie dynamique est utilisée depuis la plus haute Antiquité pour le traitement des maladies de la peau. Dès 1400 avant JC, les médecins égyptiens savaient que certaines plantes photosensibilisantes permettaient d'augmenter les effets bénéfiques du soleil sur la peau.

La photothérapie dynamique moderne est née il y a plus d'un siècle, en 1905 quand les docteurs Von Tappeiner et Jodblauer à Oslo ont traité des patients atteints de carcinomes cutanés en combinant un colorant, le rouge de Magdala, avec une exposition solaire prolongée. Au cours du XX^e siècle, de nombreux photosensibilisants ont été testés dans le domaine de la dermatologie avec l'inconvénient majeur d'entraîner une photosensibilisation prolongée car ils étaient administrés par voie générale, *per os* ou intraveineuse.

À partir des années 80, le principe de l'utilisation d'un chromophore endogène – la protoporphyrine IX dont l'accumulation dans certains tissus prolifératifs pouvait être renforcée par l'application topique d'acide aminolévulinique – s'est imposé et a permis le développement actuel de la photothérapie dynamique topique. Dès 1999, l'acide 5-aminolévulinique a été autorisé pour le traitement des kératoses actiniques par la FDA aux États-Unis. Plus récemment en Europe, et tout particulièrement en France en 2006, le méthyl ester d'acide 5-aminolévulinique a obtenu une autorisation de mise sur le marché pour le traitement des carcinomes cutanés superficiels. L'ensemble des aspects techniques et les différentes sources lumineuses disponibles sont détaillés par **Serge Mordon** dans ce dossier de *Réalités Thérapeutiques en Dermato-Vénérologie*.

Dans le chapitre des indications carcinologiques, **Henri Adamski** fait le point sur les indications de l'AMM. Celle-ci est limitée en France aux carcinomes superficiels et aux kératoses actiniques. Cette dernière indication va connaître de nouveaux développements avec la mise sur le marché des patchs bioadhésifs mais aussi avec de nouvelles techniques d'illumination, comme la photothérapie en lumière naturelle qui fait actuellement l'objet d'essais cliniques mais qui connaîtra certainement un grand développement dans un futur proche en simplifiant le traitement et en autorisant une prise en charge ambulatoire plus large.

L'ALA-PDT a été expérimentée sur un grand nombre de pathologies dermatologiques autres que les indications les plus fréquentes. Ces différentes indications



→ **C. BÉDANE**
Service de Dermatologie
Hôpital Dupuytren, LIMOGES.

NUMÉRO THÉMATIQUE

Actualités sur la PDT

sont développées par **Anne Le Pillouer-Prost** et **Hugues Cartier**. La photoréjuvenation est une voie d'avenir prometteuse ; là encore, la *daylight therapy* pourrait permettre de combiner traitement des kératoses actiniques et photoréjuvenation.

La prise en charge de la douleur reste un facteur limitant à la pratique de la PDT. **Jacques Savary** fait le point des différentes techniques utilisables pour limiter l'intensité de la douleur ou, à défaut, sa perception par le patient. Si l'anesthésie vocale reste la méthode d'analgésie la plus employée, des techniques de bloc sensitif peuvent être proposées pour le traitement de larges champs du visage et du cuir chevelu.

Rappelons enfin qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'y a toujours pas d'acte CCAM validé par la Caisse nationale de l'assurance maladie. Cette situation déplorable est probablement unique dans le domaine médical alors que, depuis 7 ans, il existe une AMM pour une spécialité médicale et trois indications validées par cette même AMM.

réalités

■ Bulletin d'abonnement ■

Je m'abonne à
réalités Thérapeutiques
en Dermato-Vénérologie

Médecin ☐ 1 an : 60 €
☐ 2 ans : 95 €

Étudiant/Interne ☐ 1 an : 50 €
(joindre un justificatif) ☐ 2 ans : 70 €

Étranger ☐ 1 an : 80 €
(DOM-TOM compris) ☐ 2 ans : 120 €

BULLETIN À RETOURNER À :
PERFORMANCES MÉDICALES
91, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
75011 PARIS

Déductible des
frais professionnels

Nom

Prénom

Adresse

Ville

E-mail

Code postal

Règlement ☐ **Par chèque** (à l'ordre de Performances Médicales)

Signature

☐ **Par carte bancaire** (sauf American Express)

carte n°

cryptogramme date d'expiration